



IME
L'ENVOL

AHS

Rapport d'activité 2017

Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté

RUE DES CHEVALIERS DE ST GEORGES 25680 ROUGEMONT TEL : 03.81.86.06.06 - FAX : 03.81.86.99.07 envol@ahs-fc.fr	DIRECTEUR : M. JEAN-FRANÇOIS RIDOUX
--	--

IME L'ENVOL

I. PRÉSENTATION

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT OU SERVICE	Institut Médico Educatif	
DATE D'AUTORISATION (CREATION OU RENOUELEMENT)	Arrêté préfectoral du 11/01/1993 Renouvelée : 04/01/2017	
AGREMENT OU HABILITATION	DATE DERNIER AGREMENT	Décision ARS DA 17-083 du 14/06/2017
	CAPACITE TOTALE	32 places jusqu'au 13/06/2017 38 places depuis le 14/06/2017
	MODE DE FONCTIONNEMENT	Semi internat (2) Internat (34) Internat accueil temporaire (2)
	CATEGORIE DE BENEFICIAIRES	Filles et garçons de 6 à 20 ans Déficience intellectuelle (16), autisme (13), polyhandicap (9).

Etablissement inscrit dans le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec l'ARS de Bourgogne Franche-Comté (2012/2016) prolongé par avenant jusqu'en 2017.

II. ACTIVITÉ

II.1. ACTIVITE QUANTITATIVE :

II.1.a. Nombre global de journées :

L'agrément a évolué en juin 2017, portant la capacité de l'IME à 38 places, avec une nouvelle répartition.

Le tableau d'activité prend en compte cette évolution au prorata des jours avant et après modification d'agrément.

JOURNEES	SEMI INTERNAT		INTERNAT		ACCUEIL TEMPORAIRE		TOTAL	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Capacité autorisée	2	2	30	34	0	2	32	38
Nombre de jours d'ouverture	261	260	366	365	366	365	366	365
Journées cibles CPOM							8 607	9 345
Journées réalisées	514	1 082	7 166	7 023	369	539	8 049	8 644
Taux d'occupation							70,2%	79,4 %

NB : Journées cibles CPOM 2016 : 8 060 base CPOM + (2 x 365 jours x 75 %) = 8 607 jours

Journées cibles CPOM 2017 : (8 607 x 164j/365) + (9 948 base avenant 4 CPOM x 201 j / 365) = 9 345 jours

Taux d'occupation base 2016 : 10 740 base CPOM + (2 pl x 365 jours) = 11 470 jours

Taux d'occupation base 2017 : (11 470 x 164j/365) + (10 472 x 201j/365)= 10 919 jours

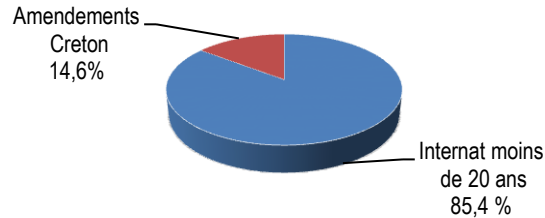
L'IME a augmenté son activité et renforcé son taux d'occupation malgré l'impact du déménagement et l'évolution du nombre de places agréées.

Activité des plus de 20 ans (amendement Creton) :

La baisse du nombre de journées pour les jeunes de plus de 20 ans se poursuit.

Les journées pour les jeunes en amendement Creton représentent 14,6 % des journées, en baisse régulière depuis 2014 (43 %).

JEUNES DE PLUS DE 20 ANS	INTERNAT		SEMI INTERNAT		TOTAL	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Amendement Creton orientation MAS	1 077	905			1 077	905
Amendement Creton orientation ESAT	162				162	
Amendement Creton orientation Foyer	77	89	59	203	136	292
Amendement Creton orientation FAM	5	69			5	69
TOTAL PLUS DE 20 ANS	1321	1 063	59	203	1380	1 266



L'accueil temporaire :

L'activité est en croissance de 46%. Elle a concerné 23 jeunes différents, soit une durée moyenne de séjour de 23 jours. L'accueil temporaire fonctionne selon plusieurs modalités :

- ✓ Des accueils réguliers lors des week-ends selon un calendrier prévisionnel proposés aux familles
- ✓ L'accueil à la demande lors des petites vacances scolaires et les congés d'été, lors des semaines complètes ou partielles, avec ou sans week-end
- ✓ L'accueil d'urgence de week-end ou lors des congés scolaires
- ✓ Pour les familles d'accueil de l'ASE ou du CAFS, proposer un relais de week-end ou lors des congés des assistants familiaux.

Les séjours intra/inter associatifs :

SEJOURS INTRA/INTER ASSOCIATIFS	N-1			N		
	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Stage dans un autre ESMS :						
ESAT	18	6	2			
Autres ESMS	73	9	2	96	8	3
Accueil de stagiaires	48	2	2	106	9	8

Le suivi des absences :

HOSPITALISATIONS (AVEC NUITEE)	N-1			N		
	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Hospitalisation en psychiatrie	35	3	1	233	2	2
Hospitalisation en MCO	55	11	10	43	-	10
TOTAL	90	14	11	276	2	12

Pour 2017, les journées d'hospitalisation en psychiatrie concernent essentiellement un jeune qui a été définitivement admis dans un centre hospitalier spécialisé de Haute-Saône.

- ✓ Les séjours adaptés :

SEJOURS ADAPTES	N-1			N		
	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Réalisés et financés par l'IME	21	2	9	50	4	22

II.1.b. Parcours des jeunes accueillis :

MOUVEMENTS	SEMI-INTERNAT		INTERNAT		TEMPORAIRE		TOTAL	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Jeunes accompagnés au 1 ^{er} janvier (A)	1	5	32	30		13	33	48
Entrées de l'année (B)	4	4	6	2	16	3	26	9
Sorties définitives de l'année (C)			8	5	3	9	11	14
Jeunes accompagnés au 31 décembre (A+B+M-C)	5	9	30	27	13	7	48	43
File active de l'année (A+B)	5	9	38	32	16	16	59	57
Durée moyenne de séjour des sortants			3369	1541	63	165	3432	1706

NB : En 2016, il y a eu par ailleurs 2 passages semi-internat → internat, et 2 passages dans le sens inverse
En 2017, il y a eu également 2 passages semi-internat → internat, et 2 passages dans le sens inverse

- ✓ Répartition des jeunes accompagnés au 31/12 selon leur provenance :

PROVENANCE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES AU 31/12 (HORS ACCUEIL TEMPORAIRE)	SITUATION AU 31/12		DONT ENTRÉES DE L'ANNÉE	
	N-1	N	N-1	N
Domicile / Milieu ordinaire	8	14	2	4
Etablissement de santé	3	3		
Etablissement médico social	24	19	8	2
Provenance inconnue	0	0		
TOTAL	35	36	10	6

Le profil des jeunes admis au cours de l'année est le suivant :

USAGER	AGE	PATHOLOGIE	SITUATION AVANT ADMISSION
JP	17	Autisme	IME Semi-internat ADAPEI
JA	6	Polyhandicap	Domicile
GB	8	Autisme	Ecole (milieu ordinaire)
RJ	6	Déficiência intellectuelle	Ecole (milieu ordinaire)
AZ	7	Déficiência intellectuelle	Ecole (milieu ordinaire)
SB	9	Déficiência intellectuelle	IME AHS-FC

- ✓ Sorties au cours de l'année :

MOTIF DE SORTIE OU DESTINATION DES PERSONNES SORTIES AU COURS DE L'ANNÉE (HORS ACCUEIL TEMPORAIRE)	N-1	N
Décès au sein de l'ESMS		
Hospitalisation (y compris si décès au cours de l'hospitalisation)		1
Domicile/milieu ordinaire (y compris avec SESSAD)		
Etablissement médico-social	8	4
TOTAL	8	5

Il y a eu 5 sorties en 2017 :

- 1 usager vers un Foyer de vie hors région
- 2 usagers vers un FAM Autisme ouvert en septembre, dont un jeune en amendement Creton
- 1 usager réorienté vers un centre hospitalier spécialisé
- 1 usager vers l'IME de Montfort.

- ✓ Retours au domicile en famille des jeunes accueillis au 31/12 :

RETOURS AU DOMICILE EN FAMILLE	SITUATION AU 31/12	
	N-1	N
Retour tous les WE	13	20
Retour 2 à 3 WE par mois	2	6

II.1.c. Liste d'attente :

Dans Via Trajectoire, la liste d'attente de l'IME comporte 39 notifications d'orientation provenant du Doubs. S'y ajoutent 7 provenant de Haute-Saône, 1 du Territoire de Belfort et 4 d'autres départements hors Franche-Comté. L'agrément « polyhandicap » nous amène à recevoir des demandes d'accueil de jeunes provenant de département éloignés (3 issus d'Ile de France, 1 du Lot). Compte-tenu de l'éloignement, nous ne pouvons y donner de suite favorable.

Sur ces notifications, 6 sont réellement actives pour le Doubs et 1 pour la Haute-Saône.

II.2. ACTIVITE QUANTITATIVE :

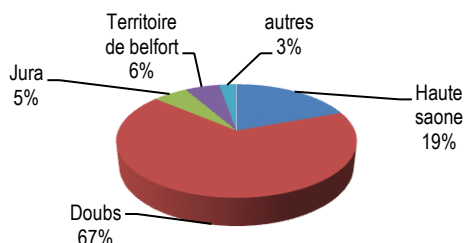
II.2.a. Profil des jeunes accompagnés au 31/12 :

REPARTITION PAR AGE ET PAR SEXE (Y COMPRIS ACC. TEMPORAIRES)	5 A 6 ANS	7 A 10 ANS	11 A 15 ANS	16 A 19 ANS	20 A 24 ANS	TOTAL
Garçons Acc. permanent	1	4	10	8	2	25
Garçon Acc. Temporaire	0	1	1	2	0	4
Filles Acc. Permanent	1	1	3	3	3	11
Filles Acc. Temporaire	0	1	0	2	0	3
TOTAL	2	7	14	15	5	43

MOYENNE D'ÂGE			
2014	2015	2016	2017
17,7	16,5	15,2	15,0

L'âge moyen diminue régulièrement depuis 2014 grâce au double effet des admissions et de la forte diminution des jeunes maintenus en aménagement Creton, passés de 43% en 2014 à 15% en 2017. Les admissions de 2017 ont majoritairement concerné des jeunes de moins de 12 ans (5 sur 6).

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES JEUNES AU 31/12 (HORS ACCUEIL TEMPORAIRE)



Les usagers venant du Doubs et de la Haute-Saône restent majoritaires (87%). La part du Doubs diminue légèrement en 2017 au profit de la Haute-Saône.

Répartition en fonction des déficiences observées :

TYPE DE DEFICIENCES OBSERVEES	PERSONNES EN ACCUEIL PERMANENT AU 31/12		PERSONNES EN ACCUEIL TEMPORAIRE AU 31/12	
	A TITRE PRINCIPAL	A TITRE ASSOCIE	A TITRE PRINCIPAL	A TITRE ASSOCIE
Déficience intellectuelle	19	18		6
Autisme et autres TED	9		6	
Troubles du comportement et de la communication		7		
Troubles psychiques		10		2
Troubles du langage et des apprentissages				
Déficiences auditives				
Déficiences visuelles		2		
Déficiences motrices				
Déficiences métaboliques		3		1
Personnes cérébrolésées		1		
Personnes polyhandicapées	8		1	
Personnes en cours de diagnostic				
Personnes avec autres types de déficiences				
TOTAL	36	41	7	9

II.2.b. Mesures de protection (y compris accueil temporaire) :

MESURES DE PROTECTION	NB PERSONNES EN ACCUEIL PERMANENT AU 31/12		NB PERSONNES EN ACCUEIL TEMPORAIRE AU 31/12	
	N-1	N	N-1	N
Mesure de protection judiciaire pour enfant	11	10	2	2
Mesure de protection administrative pour enfants				1
TOTAL	11	10	2	3

II.2.c. Evolution significative du public accueilli :

Les besoins des familles et les demandes d'admission évoluent. Les admissions de 2017 concernent des usagers plus jeunes (4 sur 5 ont moins de 12 ans), des demandes de semi-internat (4 sur 6) et représentent des types de handicaps essentiellement autour des troubles autistiques, de la déficience intellectuelle moyenne et des troubles des apprentissages.

Les admissions se font faites majoritairement en début d'année scolaire, ce qui permet d'engager plus facilement les parcours de scolarisation.

L'ouverture du FAM Autisme d'Amagney a permis à deux jeunes, dont un usager maintenu au titre de l'amendement Creton, d'être accueillis dans un établissement adulte adapté à leurs besoins.

Une sortie correspond à une admission en Foyer de vie pour un autre jeune dans la région Grand Est où s'est installée la famille.

Enfin, l'IME n'a pas pu poursuivre l'accompagnement d'une situation complexe d'un jeune autiste. Malgré les aménagements de son environnement, les adaptations éducatives et les renforts d'équipes, il a dû intégrer une unité spécialisée d'un CHS de Haute-Saône.

L'accueil temporaire poursuit son développement avec une diversification des motifs d'accueil et une organisation qui se structure.

Du fait de son ouverture 365 jours par an et de son expertise pour les situations complexes, l'IME l'Envol poursuit l'accueil de situations critiques ou d'accueils temporaires spécifiques, en lien notamment avec des problématiques sociales ou de handicap importantes :

- ✓ Un jeune accueilli un week-end sur deux en partenariat avec un IME de Vesoul et l'ASE
- ✓ Une jeune « pluri handicapée » depuis 2014. Cet usager ne bénéficie plus d'accueils réguliers en établissements hospitalier spécialisé depuis le printemps 2017. Des progrès dans sa relation aux autres et à son environnement ont été constatés, avec une diminution des situations d'hétéro ou d'auto-agressivité et une participation accrue aux activités collectives. Elle bénéficie d'une chambre individuelle adaptée et de la proximité d'une salle de calme-retrait mais elle est aujourd'hui intégrée au fonctionnement quotidien du groupe.

La baisse du nombre de jeunes maintenus en amendement Creton se poursuit. Il y avait 5 usagers en amendement Creton au 31/12/2017, dont 4 avec une orientation MAS et 1 avec une orientation Foyer de vie / accueil de jour.

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

La réécriture du Projet d'Établissement a été repoussée, l'année étant marquée par trois événements structurants : le déménagement à Cubrial pour 2 ans afin de réaliser des travaux à Rougemont, l'élaboration du nouveau CPOM et le renouvellement de la convention pour l'Unité d'Enseignement. Ces éléments structureront à partir de 2018 la réécriture du projet.

A l'occasion du transfert de l'IME sur le site de Cubrial, une nouvelle organisation a été mise en place qui permet de croiser les trois domaines d'intervention du projet individualisé d'accompagnement (autonomie, participation sociale et soins) et les réponses proposées par les équipes et les partenaires du territoire.

Cette nouvelle organisation se définit à partir de pôles :

- ✓ Un Pôle Educatif enfant et un Pôle Educatif Ados qui proposent les actions éducatives, sportives, culturelles et d'accès à la citoyenneté ou à l'autonomie en deux groupes de niveaux, de besoins et d'âges

- ✓ Un Pôle Scolaire qui porte le Projet Personnalisé de Scolarisation, en interne avec notre Unité d'Enseignement et en collaboration avec les établissements scolaires du territoire. Il travaille en lien étroit avec les deux Pôles éducatifs
- ✓ Un Pôle Hébergement qui accompagne les usagers dans les différentes modalités d'accueil en internat
- ✓ Un Pôle Pré-Professionnel qui développe les actions permettant la réussite d'un projet d'insertion professionnelle et d'intégration en ESAT.

Le service médical et les paramédicaux se retrouvent dans un Pôle Soins et Rééducation qui élabore et conduit le projet de soin et de rééducation de l'usager, en lien avec les familles et les professionnels de santé du territoire.

L'action des Pôles est soutenue par l'intervention des Pôles Administratif et Technique.

III.1. PRESENTATION ET BILAN DES ACTIVITES MISES EN ŒUVRE :

III.1.a. Réponses aux besoins en matière de santé somatique et psychique :

Le plateau technique médical et paramédical est partagé avec le FAM la Citadelle. Le déménagement de l'IME l'Envol à Cubrial, à 6 km de Rougemont, a impacté l'organisation du service médical. Les médecins et les infirmières sont organisés pour assurer la permanence des soins et le suivi des projets de soins.

Le pôle médical et paramédical :

- ✓ Le service médical et infirmier :

Un médecin psychiatre et un médecin généraliste assurent, en lien avec les différents médecins généralistes, spécialistes et hospitaliers intervenant auprès des résidents, l'élaboration et la mise en œuvre du projet de soins.

Deux infirmières assurent les soins et la surveillance de la santé des usagers. Elles préparent et distribuent les médicaments, assurent le suivi des traitements et organisent avec les familles les différents examens prescrits (consultations, bilans sanguins, examens radiologiques...).

Un nouveau médecin généraliste est arrivé en novembre 2017.

Le travail de partenariat avec les centres hospitaliers de Vesoul, Montbéliard et Besançon permet une coopération dans le projet de soins et de vie du résident (accueil séquentiel, soins, évaluation croisée...) selon le type d'hospitalisation ou les médecins spécialistes concernés.

L'évolution des publics accueillis ces deux dernières années, avec plus de situations de déficiences ou d'autisme sans pathologies somatiques associées, fait évoluer la charge de travail de l'équipe médicale. Les soins techniques apportés quotidiennement aux enfants polyhandicapés sont remplacés par des interventions plus ciblées sur les troubles du comportement ou un suivi général de la santé.

De plus, les familles des nouveaux usagers sont davantage engagées dans le suivi de la santé de leur enfant et prennent en charge plus de soins en médecine de ville.

La charge de travail évolue en matière de soins et prend d'autres dimensions (prévention, accompagnement des familles, conseils, etc.) :

- 19 jeunes sur 33 ont un traitement régulier
- Les équipes éducatives et médicales ont accompagné 75 consultations spécialisées pour 22 usagers concernés
- Enfin, les infirmières assurent des soins spécialisés pour 4 usagers (GPE pour 2 usagers, Injections IM pour 1 usager et gouttes ophtalmiques pour 1 usager).

L'équipe éducative d'internat (pôle hébergement) est également sollicitée pour réaliser avec l'équipe médicale certains accompagnements médicaux, notamment des jeunes polyhandicapés.

- ✓ La psychologue :

La psychologue en poste a quitté l'établissement en juin 2017. Elle a été remplacée en novembre par une nouvelle professionnelle. De nouveaux objectifs ont été fixés, notamment dans l'évaluation des jeunes et le renforcement de l'articulation avec les équipes éducatives. L'IME développe sa capacité d'évaluation fonctionnelle et cognitive à l'admission et tout au long du parcours afin de mieux accompagner le développement des apprentissages.

Ces nouveaux axes de travail sont d'autant plus importants dans un contexte de rajeunissement des effectifs, de développement de la scolarisation et de l'accueil d'enfants avec autisme.

La psychologue a assuré 26 séances individuelles pour 9 usagers de septembre à décembre 2017. Elle a réalisé 3 bilans entre novembre et décembre 2017 et participe aux réunions d'équipes éducatives.

L'équipe de rééducation :

L'équipe paramédicale complète les interventions sur prescription médicale pour améliorer l'environnement et le confort de la personne accueillie, son bien-être et maintenir ou développer ses capacités motrices ou cognitives.

✓ Psychomotricité :

La psychomotricienne a assuré 250 séances individuelles d'une durée moyenne de 45 minutes pour 19 usagers. Elle anime ou co-anime avec d'autres professionnels des groupes :

- « Découverte sensorielle » avec l'ergothérapeute et une enseignante (5 jeunes – 16 séances)
- « Danse 1 » (5 jeunes - 20 séances), « Danse 2 »(4 jeunes – 20 séances) et « Danse 3 » (3 jeunes – 2 séances) avec deux éducatrices spécialisées différentes
- « Jardin sensoriel » (4 jeunes – 7 séances) et « éveil sensoriel » (6 jeunes – 7 séances) avec l'ergothérapeute
- Piscine en accompagnement individuel ou avec 2 usagers (11 séances)
- Activités physiques en gymnase, deux éducatrices spécialisées (9 jeunes – 14 séances)
- Participation à 3 séances d'escalade et 1 séance de « conte ».

✓ Kinésithérapie :

La kinésithérapeute a effectué 394 actes en 2017 pour 14 usagers. Ses interventions sont essentiellement centrées sur les usagers polyhandicapés (81% des actes) et des autistes (9%).

Elle accompagne les rendez-vous avec des orthoprothésistes (14 accompagnements en 2017) et pour des consultations spécialisées en médecine de rééducation (10 rendez-vous pour 5 jeunes).

✓ Ergothérapie :

Une nouvelle ergothérapeute a rejoint l'équipe en janvier 2017. Elle couvre un champ assez large de missions, en lien avec les équipes éducatives, le service médical, les familles et les prestataires spécialisés :

- La gestion du matériel loué par l'IME (lits, fauteuils roulants) et du matériel personnel des résidents (déambulateur, chaise pot, fauteuil roulant)
- La recherche et la mise en place de nouvelles installations spécifiques pour les jeunes
- L'aménagement de salles de bain et des espaces de vie, notamment au moment du déménagement
- Des observations de repas
- L'accompagnement à des rendez-vous médicaux spécialisés
- Des prises en charge individuelles : 110 séances pour 17 résidents.

Elle intervient en animation / co-animation de groupes avec d'autres professionnels :

- « Eveil sensoriel » avec la psychomotricienne et une enseignante (16 séances avec 5 jeunes)
- « Communication » avec une éducatrice et une enseignante (14 séances avec 6 jeunes)
- « Autonomie et vie quotidienne » avec une enseignante (15 séances avec 5 jeunes)
- « Serre » pour l'IMPRO avec un éducateur technique spécialisé (15 séances avec 4 à 6 jeunes)
- « Tri sélectif » pour l'IMPRO avec un éducateur technique spécialisé (15 séances avec 5 à 7 jeunes)
- « Communication 1 et 2 » avec une éducatrice (8 séances avec 4 jeunes + 9 séances avec 4 jeunes)
- « Cuisine » avec une enseignante (8 séances avec 4 jeunes)
- « Jardin sensoriel » avec la psychomotricienne (7 séances avec 4 jeunes).

Une diététicienne intervient 1 fois/trimestre à raison d'1/2 journée afin d'adapter l'alimentation de chaque résident tout en maintenant le plaisir de manger.

Un médecin rééducateur intervient 1 fois/trimestre pour certains résidents à mobilité réduite ou en fauteuil, en lien avec la kinésithérapeute de l'IME. Il y a eu 17 visites pour 15 usagers concernés.

III.1.b. Réponse aux besoins en matière de participation sociale :

Réponses aux besoins en lien avec la vie scolaire – Mener sa vie d'élève (2.3.3.1)

Suite au bilan de fonctionnement de l'UE réalisé en juin 2016, un second poste d'enseignant au sein de l'IME a été ouvert par l'Education Nationale en septembre 2017 permettant le passage de 1 à 2 ETP, avec l'objectif de renforcer la scolarisation des jeunes.

Cette configuration de l'IME et de l'UE avec 2 enseignantes permet d'engager une nouvelle dynamique.

Néanmoins, celle-ci n'a pas produit dès le mois de septembre les effets attendus du fait d'un contexte particulier, l'arrivée d'une seconde enseignante non spécialisée intervenant dans les conditions suivantes :

- ✓ Absence de l'enseignante titulaire du premier poste
- ✓ Déménagement de l'IME à Cubrial, avec l'installation de l'école dans 1 puis 2 bâtiments modulaires provisoires.

Des points d'amélioration ont été identifiés avec les services de l'Education nationale et ont permis la mise en place d'un plan d'action concernant le pilotage de l'UE, la réactualisation du projet pédagogique dans le cadre du renouvellement des UE, l'organisation de la scolarisation et les objectifs de scolarisation partagés.

Les enseignantes participent désormais aux réunions hebdomadaires des équipes éducatives.

Fin 2017, nous faisons plusieurs constats positifs à soutenir et amplifier :

- ✓ Le taux de scolarisation ainsi que les temps de scolarisation ont augmenté : 29 usagers sont scolarisés au 31/12 (contre 22 en 2016). Les usagers non scolarisés ont plus de 20 ans ou présentent des troubles très importants (autisme ou polyhandicap), avec une orientation en FAM ou MAS
- ✓ Des co-interventions sont développées avec les professionnels
- ✓ Les PPS ont été planifiés pour tous les élèves pour l'année scolaire 2017/2018, ce qui n'avait pas été le cas l'année précédente, avec seulement 3 ESS d'organisées.

Un seul jeune bénéficie d'une scolarité partagée avec l'école de Rougemont. Le développement d'autres projets fait partie des nouveaux objectifs. Des contacts ont été pris avec l'école de Rougemont et le collège de Villersexel pour d'éventuelles nouvelles intégrations partielles en milieu ordinaire.

Réponse aux besoins en lien avec le travail – Préparer sa vie professionnelle (2.3.3.2)

Le Pôle Pré-professionnel issu de la réorganisation de l'IMPro accompagne 5 jeunes de 16 à 18 ans engagés dans la construction d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.

Il propose l'acquisition de compétences transversales, de compétences techniques dans certains domaines et développe des activités de maintien des acquis cognitifs, scolaires et de communication :

- ✓ Atelier cuisine
- ✓ Production florale en serre
- ✓ Atelier déchetterie (hebdomadaire)
- ✓ Atelier Lingerie et entretien des locaux (hebdomadaire).

Il accompagne également le parcours d'accès à la vie adulte (stage, vie citoyenne, etc.) et propose des visites d'ESAT ou d'entreprises depuis septembre 2017 :

- ✓ ESAT Vesoul et Luxeuil
- ✓ EA La Cuisine de Villersexel
- ✓ Ferronnerie Ducroux à Rougemont.

Le Pôle pré-professionnel a engagé des partenariats avec d'autres établissements dans certains domaines professionnels afin de bénéficier de leurs plateaux techniques et de leurs compétences d'apprentissage. Un partenariat a été engagé avec l'IME de Montfort et son atelier « cuisine ». Le Pôle développe toujours ses liens avec l'IME l'Essor pour l'activité « Serre » et a ouvert ce partenariat à l'IME l'Esperel.

Un partenariat est en cours avec l'EA « Cuisine de Villersexel » pour mettre en place un atelier régulier au sein de la cuisine, et un partenariat avec l'ESAT de Villersexel en maraichage, espaces verts et conditionnement. Le

Pôle Pré-professionnel participe également à la vente de produits avec l'ESAT au marché de Villersexel le mercredi matin.

Réponse aux besoins pour participer à la vie sociale – Activités sociales et de loisir (2.3.4.2) ; Réponses aux besoins transversaux en matière d'apprentissage – Activités de jour spécialisées (2.3.3.4)

Le Pôle éducatif enfant accueille 6 usagers de 6 à 11 ans présentant une déficience intellectuelle, des troubles autistiques, des troubles des apprentissages, associés pour certains à des troubles du comportement.

Il propose de nombreuses activités en co-animation avec la psychomotricienne, l'ergothérapeute et les enseignantes de l'UE.

Le Pôle éducatif Ados accueille 7 usagers de 14 à 21 ans présentant une déficience intellectuelle ou des troubles autistiques.

L'équipe propose des activités de soutien à la communication, d'accès à l'autonomie dans l'objectif d'une vie adulte, de maintien des acquis cognitifs et scolaires, d'activités physiques et de loisirs.

Les activités culturelles :

- ✓ Bibliothèque (en lien avec l'école)
- ✓ Musée (Citadelle de Besançon par exemple)
- ✓ Découverte du monde.

Il propose également plusieurs activités en co-animation avec la psychomotricienne, l'ergothérapeute et les enseignantes de l'UE.

Des activités de sports et loisirs sont proposées aux usagers : escalade, piscine, randonnée, équitation, canoë, tir à l'arc...

Ces réponses sont également proposées par les équipes éducatives de l'internat (pôle hébergement) qui proposent en soirée et le mercredi après-midi des activités de soutien éducatif, de loisirs, de bien-être et de découverte de l'environnement :

- ✓ Promenade en nature
- ✓ Centre de loisirs aquatique
- ✓ Concert (Claudio Capéo à l'Axone de Montbéliard pour 10 usagers)
- ✓ Parc d'attraction, zoo, cinéma, ferme aventure
- ✓ Activités de détente : massage détente et soins du corps, bain détente, conte et chant.

Accompagnements au passage à l'âge adulte

Pour les usagers dont le parcours de vie vise un niveau d'autonomie plus élevé, les équipes du pôle hébergement ont développé à l'internat des activités spécifiques de préparation des repas par exemple (menus, courses, préparation, etc.), afin de favoriser l'accompagnement à l'autonomie dans le logement.

Dans le cadre des démarches de préparation à la vie adulte, les équipes éducatives proposent des visites d'établissements et des stages de préparation à l'admission.

En 2017, plusieurs parcours d'intégration ont été engagés :

- ✓ BM : stage en foyer de vie à Reims (71 jours avant admission)
- ✓ DL et VK : admis en octobre et novembre 2017 au FAM Autisme d'Amagney
- ✓ VM : stages à la MAS Guy de Moustier (confirmation du projet d'orientation)
- ✓ ET : stages à la MAS Georges Pernot (6 j) qui a confirmé son projet d'orientation
- ✓ FC : stages à la MAS Georges Pernot (17 j)
- ✓ TV : journées au Foyer le Manoir (4 j).

III.1.c. Réponses aux besoins en matière d'autonomie :

Le déménagement de l'IME sur le site de Cubrial a modifié les capacités d'accueil en internat et le fonctionnement des groupes de vie dont la répartition est la suivante :

REPARTITION DES GROUPES DE VIE PAR SITE	GROUPES	TYPE HANDICAP	CAPACITE INSTALLEE	TOTAL
ROUEMONT	MAMBO	Déficience intellectuelle	13	33
	MADISON	Polyhandicap	10	
	DISCO	Déficience intellectuelle-Autisme	10	
	DISCO Bis	Situation complexe	1	
CUBRIAL	BLEU AZUR	Polyhandicap	10	28
	GRIS SOURIS	Déficience intellectuelle-Autisme	11	
	VERT POMME	Déficience intellectuelle-Autisme, Situation complexe	7	

L'organisation de l'internat se recentre sur 3 groupes de vie, avec plus de polyvalence pour les équipes et de mixité des publics. Le nombre de 28 places d'internat permet de répondre aux demandes malgré un agrément de 34 places du fait des accueils séquentiels et aménagés.

L'internat propose les accompagnements à l'accomplissement des actes de la vie quotidienne en ayant le soin de maintenir et de développer l'autonomie et la participation de l'usager. Compte tenu de l'importance du handicap des jeunes accueillis, notamment en internat, cet accompagnement est déterminant et représente une partie importante de l'activité du pôle Hébergement.

BESOINS EN MATIERE D'AUTONOMIE	FAIT SEUL	AIDE PARTIELLE	AIDE TOTALE
Toilette	5	8	21
Habillage	7	7	20
Alimentation	12	14	8
Mobilité (marche)	21	6	7
Transferts	26	2	6
Elimination	13	9	12
Repères spatiaux dans l'ESMS	13	9	12
Repères spatiaux hors ESMS	1	10	23
Repères temporels	3	8	23
Communication verbale	6	9	19
Relation avec autrui	2	21	11

NB : Situation au 1er mars 2018

Au-delà du soutien aux actes essentiels de la vie courante (2.2.1.1), les réponses en matière d'autonomie portent également sur :

- ✓ La communication et relations avec autrui (2.2.1.2) : apprentissage des codes sociaux et des différentes manières d'entrer en communication
- ✓ La prise de décisions adaptées, pour la sécurité (2.2.1.4) : il s'agit notamment d'accompagner les jeunes dans la gestion du stress, le repérage spatio-temporel, à travers la définition d'emploi du temps ritualisés.

III.2. OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT SUR SON ENVIRONNEMENT :

En lien avec les besoins des résidents et les missions de l'établissement, l'IME s'appuie sur un réseau de partenaires :

- ✓ L'Education nationale, partenaire privilégié, acteur central de la scolarisation en interne (Unité d'Enseignement) et des projets d'inclusion scolaire
- ✓ Le CRA et l'EMA 25 pour des appuis à l'évaluation et à l'accompagnement des résidents avec autisme
- ✓ Les centres hospitaliers du territoire (CHI Vesoul, CHU Besançon) et de ceux des familles
- ✓ L'ASE est toujours un partenaire important avec 13 jeunes concernés au 31/12/2017
- ✓ Les autres établissements de l'AHS-FC sont des partenaires pour certains projets (IME l'Essor, IME de Montfort et IMP l'Esperel), participent au projet de l'usager (CAFS) ou représentent des lieux de stage ou d'orientation en secteur adulte (Foyer de vie, MAS, ESAT...)

- ✓ Les autres établissements du secteur hors AHS-FC (IME JL Beaudoin de Vesoul, IME les Grands Bois...)
- ✓ Au niveau sportif et culturel : la poursuite de la collaboration avec l'Association « Siel bleu » a permis de pérenniser l'organisation d'une ½ journée de sports adaptés par semaine toute l'année
- ✓ Depuis 2015, une association de zoothérapie intervient 1 fois/mois auprès des résidents durant une demi-journée avec différents animaux (chien, oiseaux, lapins, etc.).

III.3. EXPRESSION ET PARTICIPATION DES USAGERS :

L'expression des usagers s'organise de deux façons :

- ✓ Les retours des équipes éducatives et de la psychologue aux travers des réunions éducatives ou des réunions pluridisciplinaires
- ✓ Le Conseil de la Vie Sociale s'est réuni une fois en mode « élargi » en 2017. Une rencontre avec les familles, en lien avec les membres du CVS, a été organisée en juin à Cubrial afin de présenter concrètement le nouveau site. En décembre, le renouvellement du CVS a été organisé avec les nouvelles élections.

Les parents sont impliqués dans la construction des projets individualisés.

III.4. MOYENS HUMAINS :

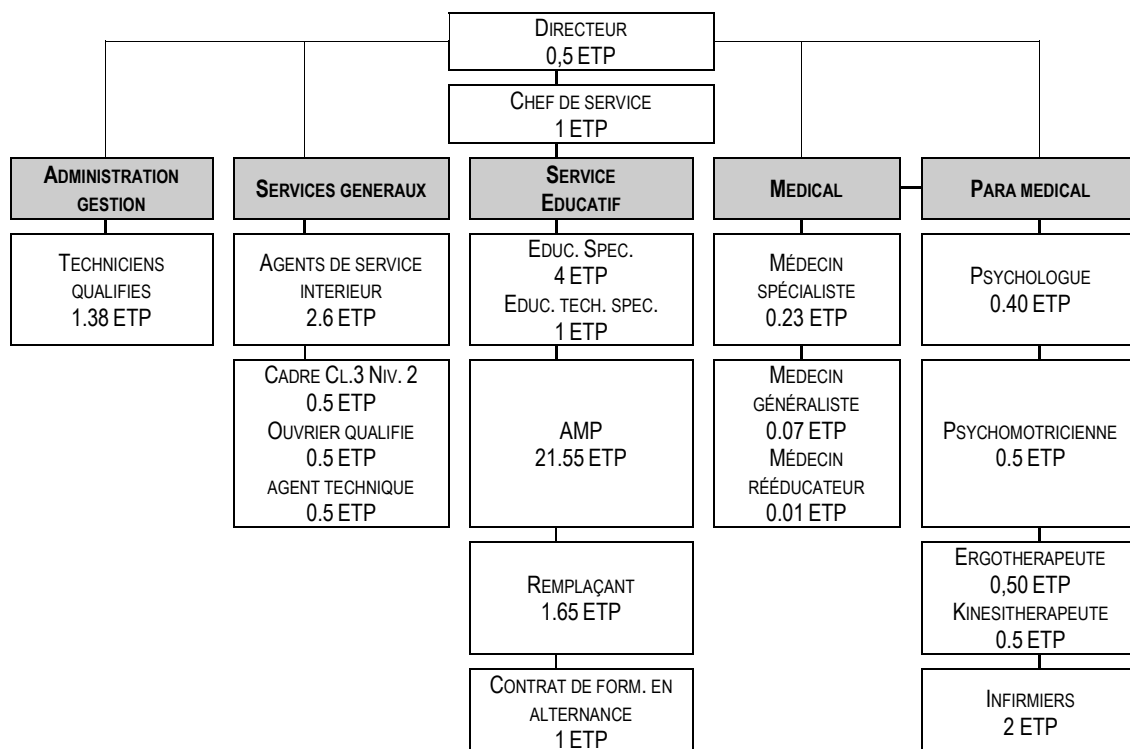
III.4.a. Les salariés :

L'établissement compte 49 salariés pour 40,89 ETP dont un contrat de professionnalisation.

L'Education Nationale met à disposition 2 ETP de professeur des écoles.

La deuxième campagne d'entretiens professionnels (2017/2018) s'est engagée en novembre 2017 et a déjà concerné 26 salariés en 2017.

Organigramme de l'IME l'Envol



5 ETP supplémentaires ont été mis en œuvre afin de permettre l'accueil d'une jeune fille dans le cadre d'une situation individuelle complexe.

III.4.b. Formations :

Des séances d'analyse de la pratique sont proposées à l'ensemble des professionnels (9 séances/groupes d'1h30 en 3 groupes).

La formation professionnelle a concerné 18 professionnels autour des thèmes suivants :

- ✓ La sécurité et l'hygiène
- ✓ La bureautique (équipe administrative)
- ✓ L'entretien professionnel
- ✓ Les pratiques professionnelles autour de différents thèmes (gestion du sommeil, sexualité, projet personnalisé, handicaps rares, etc.)
- ✓ L'accompagnement et les méthodes des personnes avec autisme autour de différents thèmes (ABA, sensibilisation, outils numériques, cadre de vie, etc.).

III.4.c. Accueil de stagiaires :

L'IME est site qualifiant et terrain de stage pratique. Nous avons accueilli 12 stagiaires :

- ✓ 1 stagiaire Master 2 STAPS APAS
- ✓ 3 stagiaires Educateur spécialisé
- ✓ 2 stagiaires Moniteur éducateur
- ✓ 2 stagiaires AES
- ✓ 2 stagiaires Bac pro Terminale services et soins à la personne
- ✓ 1 stagiaire 2^{de} Professionnelle services à la personne
- ✓ 1 stage d'observation 3^{ème} (collège de Rougemont).

III.5. DEMARCHE QUALITE :

Instauré en 2015, le plan d'action qualité (PAQ) rassemble l'ensemble des préconisations et recommandations provenant de l'ensemble des sources d'amélioration demandées.

Des fiches-actions ont été construites en référence à l'ensemble de ces sources. Ce plan a été élaboré pour une durée de 5 ans. Le PAQ a été mis à jour en mars 2017 en se calant sur les chapitres du CPOM.

Une actualisation plus importante est programmée en janvier / février 2018 avec l'appui du REQUAMS.

IV. CONCLUSION

L'année 2017 est celle d'un nouveau départ. Symbolique d'une part avec l'installation de l'IME à Cubrial le temps des travaux, et structurel d'autre part avec l'engagement d'une transformation de fond de l'organisation et des pratiques.

Cubrial devient un laboratoire pour développer le nouvel IME qui s'installera dans des locaux rénovés en 2020.

Dans l'attente, il nous faut penser l'avenir avec les familles, les équipes, les partenaires, dans le cadre d'un nouveau CPOM qui va profondément transformer la mission des IME et l'offre sur chaque territoire.

Nous allons devoir reconstruire un IME et penser en termes de dispositif. Au-delà du projet de travaux, c'est une évolution des pratiques, des organisations au service des nouveaux besoins.

Nous devons réussir le pari de la scolarisation inclusive, du développement des réponses individualisées, de la diversification des modes d'accueil, des parcours pluridisciplinaires et multi partenariaux.

Ce contexte nouveau, appuyé par les évolutions réglementaires et le Projet Régional de Santé, constitue une opportunité pour mieux répondre aux attentes des familles.

La situation de l'établissement au carrefour de plusieurs territoires, son expertise pour les situations complexes, son ouverture 365 jours par an constituent des piliers importants qu'il faut désormais compléter par une plus grande ouverture sur son environnement et le développement des logiques inclusives.

